Première session ordinaire du Conseil d'administration du PAM 26-28 février 2018

Renseignements supplémentaires à l'usage des participants – Révision 1

Outre les documents contenant les renseignements à l'usage des participants et le calendrier provisoire, qui sont disponibles sur le site Web du Conseil d'administration (<u>http://executiveboard.wfp.org/board-documents</u>), le Secrétariat du Conseil a le plaisir de communiquer aux membres les informations supplémentaires ci-après.

LUNDI 26 FÉVRIER	HORAIRE	LIEU
Bureau régional pour l'Afrique australe – Consultation avec les représentants permanents des États de la région	8 h 45-9 h 45	Salle 6R00
Échange de vues avec l'Union européenne	9 heures-10 heures	Salle Aula Delegatis – Aula I

MARDI 27 FÉVRIER	HORAIRE	LIEU
Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest – Consultation avec les représentants permanents des États de la région	8 h 45-9 h 45	Salle Aula Delegatis – Aula I
Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique – Consultation avec les représentants permanents des États de la région	13 h°15-14 h 45	Salle 6R00

MERCREDI 28 FÉVRIER	HORAIRE	LIEU
Manifestation parallèle parrainée par le PAM – En finir avec les besoins cycliques: l'articulation des interventions humanitaires en Afrique australe et au Sahel	8 h 30-9 h 45	Salle Aula Delegatis – Aula I
Bureau régional pour l'Amérique latine – Consultation avec les représentants permanents des États de la région	13 h 15-14 h 45	Salle 6R00



Système de plaques nominatives électroniques

Le système de plaques nominatives électroniques a été mis en œuvre le 1^{er} septembre 2017, grâce au soutien apporté par le Gouvernement italien au projet de rénovation "Landmark HQ". La procédure à l'usage des délégués exposée ci-après explique en termes simples comment l'utiliser. Les membres du Conseil devront passer la carte électronique qui leur aura été remise devant leur plaque nominative et leur microphone pour se connecter à la séance. En outre, le système permet à un orateur de réserver son intervention à l'avance. Lorsque les délégués souhaitent prendre la parole, ils appuient sur le bouton du microphone; le témoin devient vert, et ils sont ajoutés automatiquement à la liste d'orateurs présentée au Président et à la Secrétaire. (Note: pour les séances du Conseil, c'est le Secrétariat du Conseil qui placera les délégués; les étapes 1 à 3 ci-dessous auront donc déjà été effectuées.)



Le système électronique s'accompagne aussi d'un nouveau dispositif de chronométrage. Les photos cidessous indiquent comment ce dispositif apparaîtra une fois le microphone ouvert. Lorsqu'un délégué prend la parole, un rond s'affiche dans l'angle supérieur droit de son écran avec le temps qui lui est imparti. Une minute avant la fin de l'intervention, le rond devient rouge, et le microphone et le bouton clignotent en rouge. Une fois le temps imparti écoulé, le microphone se coupe automatiquement. La coupure automatique a été demandée par le Bureau à sa réunion du 12 juillet 2017.





Le système de microphone avec vidéo, qui a été expérimenté en janvier 2017 grâce, là encore, au soutien apporté par le Gouvernement italien au projet de rénovation "Landmark HQ", dispose d'un écran tactile qui permet aux délégués de choisir la langue, de régler le volume, de voir les orateurs et de prendre confortablement la parole depuis leur siège sans avoir à se pencher en avant, grâce à la longue portée du microphone. La photo ci-dessous illustre les fonctions du nouveau système, et notamment le chronomètre dans l'angle supérieur droit de l'écran qui aide à respecter les temps de parole.



